

NOMINATIONS

Par décision de Monseigneur l'Evêque, après consultation du Conseil épiscopal :

- **M. Jean CHAUVIN, diacre**, Délégué épiscopal au diaconat permanent, en mission dans les secteurs pastoraux de Nouan-Pierrefitte, Salbris, Lamotte-Beuvron et Saint-Viâtre est, de plus, nommé au service des secteurs pastoraux de Romorantin-Lanthenay, Neung-sur-Beuvron, Vernou-en-Sologne et Villefranche-Châtres pour une durée d'un an, renouvelable, à compter du 1^{er} octobre 2026.

- **M. l'abbé Jean-Pierre GATHA ILUNGA M'SANDA** est prorogé, pour un an, dans sa charge curiale du secteur pastoral d'Ouzouer-le-Marché, à compter du 1^{er} septembre 2026.

Fait à Blois, le 1^{er} octobre 2026



Par mandement,

M. le chanoine E. de Vallicourt,
Chancelier